

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



**NATURE DU MARCHÉ :** Marché public de prestations intellectuelles  
La procédure d'achat du présent avis est couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

## POUVOIR ADJUDICATEUR

**Mairie de Ouangani**  
Monsieur le Maire  
2 Place Zakia Madi  
97670 Ouangani

## OBJET DU MARCHÉ

Mission de programmation pour l'extension du groupe scolaire Kahani et construction d'un réfectoire mutualisé -  
Commune de Ouangani

**Type de marché de services :** 12

### Classification CPV

Objet principal :  
71313000-service d'ingénierie

Objet complémentaire :

71241000-9 Études de faisabilité, service de conseil, analyse.  
71242000-6 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts.  
71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

**Lieu d'exécution :** Commune de Ouangani

**L'avis implique :** un marché public

## CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Il s'agit d'une mission de programmation qui a pour objet de proposer un programme fonctionnel et technique adapté à un marché de conception réalisation.

Le groupe scolaire Kahani est un projet d'extension et restructuration de 38 salles de classe réparties comme suit :

- École élémentaire 1 : 14 salles de classe (2 831 m<sup>2</sup>) ;
- Ecole élémentaire 2 : 12 salles de classe (2 677 m<sup>2</sup>) ;
- Ecole maternelle : 12 salles de classe (2 421 m<sup>2</sup>) ;

La réalisation de l'opération se décompose en deux phases à savoir : la phase 1 consiste à faire une extension et réhabilitation du groupe scolaire et la phase 2 sera axée sur la construction d'un réfectoire mutualisé pour les écoles élémentaires 1 et 2 ainsi que l'école maternelle.

Le lieu d'exécution des prestations est le suivant : village de Kahani \_Commune de Ouangani.

Les résultats de ces prestations consistent dans la production par le titulaire des éléments suivants :

- Mission 1 : Réalisation du préprogramme ;
- Mission 2 : Elaboration d'un programme technique détaillé ;
- Mission 3 : Assistance au vu de la consultation et désignation de la maîtrise d'œuvre jusqu'à l'APS ;

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

- Origine du financement : 100 %
- Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
- Les prix sont révisables ;
- Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;
- Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- - soit avec un prestataire unique ;
- - soit avec des prestataires groupés solidaires ;
- - soit avec des prestataires groupés conjoints (le mandataire du groupement conjoint est solidaire de chacun des membres du groupement).

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

### **Autres conditions particulières :**

- Les conditions particulières seront précisées dans le Règlement de la consultation

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation juridique - références requises :**

Si le candidat utilise le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE en complétant le DUME rédigé en français :

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj> (/Commande publique/Formulaires de la commande publique ;
- La forme juridique du candidat ;
- En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché
- Les candidats entrant dans le cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE seront exclus ;
- Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE pourront être exclus ;

### **Capacité économique et financière - références requises :**

Si le candidat utilise le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE en complétant le DUME rédigé en français.

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation de l'assureur ;

### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

Si le candidat utilise le DUME :

- Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE en complétant le DUME rédigé en français.

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

A - Expérience :

La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

B - Capacités professionnelles :

- L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ;
- La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;
- Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

## CRITERES D'ATTRIBUTION

Les offres feront l'objet d'une notation conformément aux critères d'attribution défini dans le règlement de la consultation. L'offre dont la note globale est supérieure sera retenue offre économiquement la plus avantageuse et sera choisie par le RPA.

## TYPE DE PROCÉDURE

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres : 15 JUILLET 2024**

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 04DIEOUA24**

### Autres informations :

- \* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* A titre indicatif, les prestations commenceront vers le 12/08/2024 pour une durée de 6 mois ;
- \* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

### Modalités d'ouverture des offres

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- \* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation <http://www.marches-securises.fr> après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- \* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur
- \* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- \* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue. L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- \* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".
- \* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues.
- \* Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-securises.fr>), le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

### **PROCEDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Mayotte  
Les Hauts du Jardin du Collège  
97600 Mamoudzou  
(Rue de l'internat)  
Téléphone : 02 69 61 18 56  
Télécopie : 02 69 61 18 62  
[greffe.ta-mayotte@juradm.fr](mailto:greffe.ta-mayotte@juradm.fr)  
Adresse Internet (URL) : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

- \* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 26/06/2024**